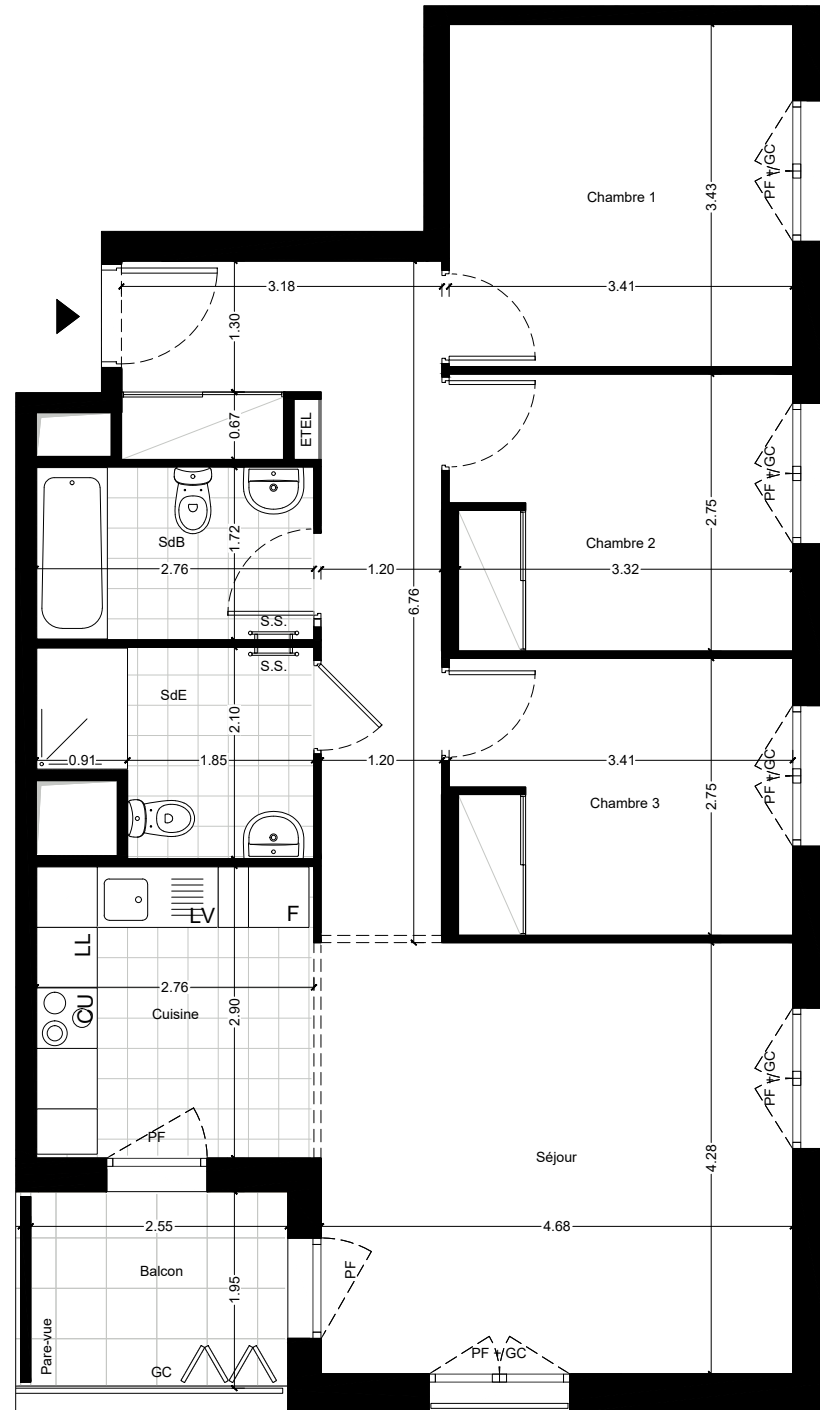


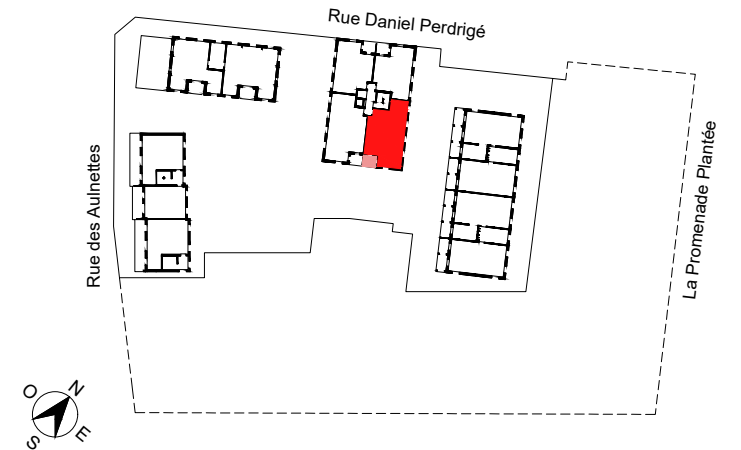


PLAN PRÉLIMINAIRE DE RÉSERVATION



# LA PROMENADE DES JARDINS

Plan de localisation



## Bâtiment J

Appartement	4 pièces	2 <sup>ème</sup> étage	J-201
Entrée/Dgt			11.8 m <sup>2</sup>
Cuisine			8.0 m <sup>2</sup>
Séjour			20.0 m <sup>2</sup>
Salle d'eau			5.0 m <sup>2</sup>
Salle de bain			4.7 m <sup>2</sup>
Chambre 1			11.6 m <sup>2</sup>
Chambre 2			9.2 m <sup>2</sup>
Chambre 3			9.2 m <sup>2</sup>
<b>Surface habitable</b>			<b>79.5 m<sup>2</sup></b>
Balcon			5.0 m <sup>2</sup>
<b>Surface annexe</b>			<b>5.0 m<sup>2</sup></b>

Légende

- LL : Emplacement lave-linge
- LV : Emplacement lave-vaisselle
- F : Emplacement réfrigérateur
- CU : Emplacement cuisson
- EDEL : Tableau électrique
- PF : Porte-fenêtre
- FE : Fenêtre
- GC : Garde-corps
- VR : Volet roulant
- BSO : Brises-soleil orientables
- S.S. : Sèche-serviette
- Gaine technique :
- Soffite et faux plafonds :
- Jardinière :
- Retombée poutre :



NOTA :  
 Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation.  
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatifs.  
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain/salle d'eau et kitchenette)